



A.R.E.L.A.BOR

ACADEMIE DE BORDEAUX

**CONCOURS REGIONAL DE LANGUES ANCIENNES
SESSION 2014.**

**EPREUVE DE LATIN – CLASSE DE PREMIERE
Sujet normal
(Durée de l'épreuve: 3 heures)**

*On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire latin-français.
Ce sujet comporte 2 pages.*

Texte de référence : Cicéron, Catilinaires, I, 7-8

En 63 av. J.-C. Catilina, un patricien ruiné qui se réclame du parti populaire, tente un complot contre le parti des conservateurs auquel appartient Cicéron alors consul. Le 8 novembre 63, devant le sénat et en présence de Catilina, Cicéron prononce la première Catilinaire, discours dans lequel, au nom de la patrie, il invite ce dernier à quitter Rome.

I) Questions (10 points)

- 1) Vous analyserez les procédés utilisés par Cicéron pour persuader Catilina de quitter Rome. Vous appuierez votre réponse sur des citations précises du texte.
- 2) Quel régime politique Cicéron défend t-il dans ce texte ? Vous répondrez en faisant référence au contexte politique de l'époque.

II) Langue (10 points)

1) Version (7 points)

Cicéron imagine que la patrie elle-même s'adresse à Catilina :

Nunc te patria, quae communis est parens omnium nostrum, odit ac metuit et jam diu nihil te iudicat nisi de parricidio suo cogitare... Quae tecum, Catilina, sic agit et quodam modo tacita loquitur : « Nullum jam aliquot annis facinus exstitit nisi per te, nullum flagitium sine te ; tibi uni multorum civium neces, tibi vexatio direptioque sociorum impunita fuit ac libera ; tu non solum ad neglegendas leges et quaestiones, verum etiam ad evertendas perfringendasque valuisti. »

**2) Exercices de manipulation sur le texte de référence – expressions en caractères gras-
(3 points)**

- a) modifiez les verbes « **discede** » et « **eripe** » en introduisant la phrase par le verbe jubeo (je t'ordonne de t'éloigner et de m'ôter cette crainte.)
- b) mettez le verbe « **dedisti** » à l'imparfait en gardant la même personne.

Texte de référence : Cicéron, *Catilinaires*, I, 7-8

Suite du discours de la patrie :

« Superiora illa, quamquam ferenda non fuerunt, tamen, ut potui, tuli ; nunc vero me totam esse in metu propter unum te, quicquid increpauerit, Catilinam timeri, nullum videri contra me consilium iniri posse, quod a tuo scelere abhorreat, non est ferendum. Quam ob rem **discede** atque hunc mihi timorem **eripe** ; si est verus, ne opprimar, sin falsus, ut tandem aliquando timere desinam. »

VIII - Haec si tecum, ita ut dixi, patria loquatur, nonne impetrare debeat, etiamsi vim adhibere non possit. Quid, quod tu te ipse in custodiam **dedisti**, quod vitandae suscipionis causa ad M. Lepidum te habitare velle dixisti ? A quo non receptus etiam ad me venire ausus es atque, ut domi meae te adversarem, rogasti. Cum a me quoque id responsum tulisses, me nullo modo posse isdem parietibus tuto esse tecum, qui magno in periculo essem, quod isdem moenibus contineremur, ad Q. Metellum praetorem venisti. A quo repudiatus ad sodalem tuum, virum optimum, M. Metellum, demigrasti ; quem tu videlicet et ad custodiendum diligentissimum et ad suspicandum sagacissimum et ad vindicandum fortissimum fore putasti. Sed quam longe videtur a carcere atque a vinculis abesse debere, qui se ipse jam dignum custodia iudicavit ! Quae cum ita sint, Catilina, dubitas, si emori aequo animo non potes, abire in aliquas terras et vitam istam multis suppliciis justis debitique ereptam fugae solitudinique mandare.

Traduction de Nisard remaniée

« ...Bien que ces attentats fussent intolérables, je les ai cependant soufferts comme je l'ai pu. Mais, que je sois maintenant totalement condamnée à la crainte à cause de toi seul, qu'au moindre bruit, j'ai peur de Catilina, que je ne vois aucun complot qui ne se rattache à ta conspiration, ce n'est pas supportable. Pour cette raison, éloigne-toi et délivre moi de cette crainte ; si elle est fondée, pour que je ne périsse pas, si elle ne l'est pas, afin que je cesse d'avoir peur. »

VIII - Si la patrie s'adressait à toi, comme je l'ai dit, ne devrait-elle pas obtenir satisfaction même si elle ne peut employer la violence ? Comment expliquer que tu te sois toi-même constitué prisonnier, que tu aies déclaré vouloir habiter chez M. Lepidus pour écarter les soupçons ? Repoussé par lui, tu as même eu l'audace de venir me trouver et tu m'as demandé de te garder chez moi. Comme je t'avais répondu que je ne pouvais être en sûreté en aucune manière dans les mêmes murs que toi, moi qui courais un grand danger car nous étions enfermés à l'intérieur des mêmes murs, tu es allé trouver le préteur Q. Metellus. Une fois repoussé par ce dernier, tu t'es installé chez ton camarade, cet excellent homme, M. Metellus. Tu as pensé qu'il serait sans doute le plus attentif des gardiens, le plus intelligent pour percer tes desseins à jour et le plus énergique pour les réprimer. Mais est-t-il bien loin de la prison et des fers celui qui se juge désormais digne de la prison ! Puisqu'il en est ainsi, Catilina, si tu ne peux mourir sereinement, hésiterais-tu à t'éloigner sur d'autres terres et à confier à la fuite et à la solitude cette vie arrachée à de nombreux supplices bien justes et bien mérités ?